



**RÉDUIRE NOTRE
EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE
2025**

GWL CONSEILLERS
IMMOBILIERS™

Table des matières

À propos de nous	3
Faire ce qui est juste	3
2025 : CIGWL en chiffres	4
Stratégie	5
Établir la norme en matière de rendement environnemental responsable	6
Tableaux et indices	14
Tableaux de données	15
Index GRI	23

À propos de ce rapport

Nous visons à fournir à nos parties prenantes des renseignements exacts et transparents sur le rendement financier et non financier de nos activités. Ce rapport, publié conjointement avec notre bilan annuel (mars 2026), constitue notre 12^e rapport intégré et couvre l'année civile 2025. Notre précédent bilan annuel, publié l'an dernier, portait sur l'année civile 2024.

Portée et contenu de ce rapport

Le présent rapport porte sur le rendement de Conseillers immobiliers GWL inc. et de sa filiale en propriété exclusive, Conseillers immobiliers résidentiels GWL inc. (collectivement, « CIGWL »).

Le contenu du rapport adopte une perspective globale des enjeux d'affaires qui comptent le plus pour nos parties prenantes. Nous avons tenu compte de nos objectifs et priorités d'affaires, examiné les pratiques de nos pairs et consulté divers standards de divulgation en matière de développement durable, notamment le GRESB, les normes 2021 de la Global Reporting Initiative (GRI), le supplément sectoriel Construction and Real Estate Sector Supplement (CRESS) de la GRI et la norme IFRS S1 de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) sur les informations à fournir en lien avec la durabilité. Les sujets importants sont définis dans notre [matrice de priorisation](#), qui a orienté le contenu du présent rapport.

Notre [index GRI](#) indique où sont divulgués les renseignements pertinents sur notre rendement en matière de développement durable, notamment dans le présent rapport et sur notre site [Web d'entreprise](#). Le contenu du rapport a été examiné par les principales unités opérationnelles afin d'assurer l'exhaustivité des données, puis approuvé par notre comité de direction.

Couverture des données

Les données du présent rapport couvrent nos activités au Canada. Les renseignements qualitatifs et quantitatifs sont présentés pour la période se terminant le 31 décembre 2025, sauf indication

contraire. Nos données environnementales (consommation d'énergie, empreinte carbone, consommation d'eau et production de déchets) couvrent nos immeubles de bureaux et immeubles résidentiels à logements multiples pour lesquels nous exerçons un contrôle opérationnel complet et avons accès aux données des services publics, sauf indication contraire.

Un tiers indépendant a réalisé une mission d'assurance limitée visant certains indicateurs clés de rendement environnemental pour la société mère ultime de CIGWL, Great-West Lifeco Inc., aux fins de la déclaration au CDP. Ces indicateurs clés de rendement sélectionnés comprennent un sous-ensemble des données incluses dans les portefeuilles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples de CIGWL. Veuillez consulter le [site Web de Great-West Lifeco Inc.](#) pour obtenir des précisions.

Profil de l'entreprise

Conseillers immobiliers GWL est un conseiller national en placements immobiliers qui gère pour ses clients un portefeuille diversifié de propriétés, principalement dans les catégories d'actifs résidentiels, industriels, de commerce de détail et de bureaux, pour le compte de caisses de retraite et de clients institutionnels. Ayant son siège social à Toronto, l'entreprise compte plus de 750 employés au Canada et est reconnue pour son approche disciplinée en matière de placement, de gestion et d'aménagement immobiliers, ce qui lui vaut la confiance de ses clients.

Remarque

Ce rapport est publié conjointement avec notre bilan annuel 2025.



À propos de nous

Qui nous sommes

Nous nous efforçons d'être une entreprise durable reconnue pour sa gestion immobilière exceptionnelle, ses conseils fiables et son service remarquable.

Nous sommes un conseiller immobilier national entièrement intégré, déterminé à appliquer des stratégies de placement disciplinées afin d'atteindre les objectifs de nos clients, notamment des rendements solides à long terme et une croissance durable.

Nous offrons des espaces de grande qualité, confortables et durables aux locataires, aux résidents et aux employés. Établis à Toronto, nous bénéficions de l'appui de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »),

une société canadienne de services financiers internationale de premier plan. Notre intégrité dans les transactions, les ententes et les relations fait de nous un partenaire de confiance.

Nous valorisons nos employés et misons sur leur créativité et leur détermination pour atteindre nos objectifs et aménager des espaces qui mobilisent, enthousiasment et inspirent.

Ce que nous faisons

Nous offrons une gamme complète de services immobiliers, notamment les acquisitions, les cessions, la gestion de portefeuille, la gestion d'actifs, l'aménagement, la location commerciale et résidentielle ainsi que la gestion immobilière. Au 31 décembre 2025, nous

gérons un portefeuille de 18 G\$ d'actifs de nos clients, qui comprend la gestion de l'un des plus importants fonds immobiliers distincts à capital variable du Canada : le Fonds de placement immobilier canadien n° 1, évalué à 5,5 G\$, et le Fonds immobilier de la London Life, évalué à 3,3 G\$.

À titre de gestionnaires de confiance des actifs de nos clients et des lieux où nos locataires travaillent et où nos résidents habitent, nous cherchons des occasions d'élargir notre portefeuille, d'établir de nouveaux partenariats et de créer de nouvelles plateformes de placement pour nos clients. Nos clients sont principalement des caisses de retraite ainsi que des clients institutionnels et de détail pour lesquels nous gérons un portefeuille diversifié d'actifs.

Faire ce qui est juste

Gouvernance

Une gouvernance efficace favorise la responsabilisation et intègre la gestion des risques et les contrôles à tous les niveaux, ce qui soutient notre résilience, notre excellence opérationnelle et notre culture fondée sur les valeurs. Elle assure la transparence et la prise de décisions éthiques, et contribue à établir la confiance, à gérer les risques et à favoriser une croissance durable à long terme pour nos clients.

Notre président et notre comité de direction supervisent les activités quotidiennes et examinent régulièrement la stratégie et le rendement afin de produire des rendements à long terme pour les clients, d'offrir un excellent service aux locataires et aux résidents, et de contribuer à des collectivités plus fortes.

Des comités de haute direction, dirigés par des responsables clés et composés d'équipes diversifiées, appuient l'équipe de direction en orientant la stratégie et en intégrant les solutions dans l'ensemble de l'entreprise. Des équipes

interfonctionnelles mettent en œuvre les priorités stratégiques, renforcent les capacités, alignent les efforts et stimulent le rendement dans toute l'organisation.

Gestion des risques

La gestion des risques est essentielle au succès de notre entreprise. Elle protège les actifs de nos clients, soutient la croissance durable et crée de la valeur pour les parties prenantes. Notre approche prudente suit le cadre de gestion des risques d'entreprise de Canada Vie, fondé sur une solide culture du risque et une propension au risque clairement définie. Des politiques, des processus et des contrôles établis nous aident à concilier les intérêts des parties prenantes tout en réalisant nos priorités stratégiques.

Notre fonction Juridique, Risques et Conformité supervise le processus de gestion des risques d'entreprise et veille à son alignement sur notre propension au risque. Les fonctions opérationnelles repèrent, mesurent, atténuent et gèrent les risques et les occasions, et intègrent la prévention des risques dans les activités quotidiennes. Le comité de direction

veille à ce que le processus de gestion des risques d'entreprise soutienne nos objectifs stratégiques.

Nous évaluons de façon proactive les forces internes et externes du marché qui façonnent l'immobilier, ce qui nous permet d'anticiper, de gérer et d'adapter notre approche aux risques et occasions émergents. De nombreuses lois et réglementations, notamment celles qui touchent les codes du bâtiment, le zonage, les contrats, la location, la protection des données, la cybersécurité, le marketing, l'éthique, l'environnement ainsi que la santé et la sécurité, guident nos activités.

L'incertitude économique, notamment le resserrement des politiques monétaires, les taux d'intérêt et l'inflation, peut influencer sur le rendement du portefeuille au fil des cycles de placement. Des perturbations peuvent aussi découler d'événements imprévus, y compris des incidents liés au climat ou des défis opérationnels touchant les personnes, les processus, les systèmes ou la technologie.

2025 : CIGWL en chiffres

À titre de gestionnaires de confiance des actifs de nos clients et des lieux où nos locataires travaillent et où nos résidents habitent, nous cherchons des occasions d'élargir notre portefeuille, d'établir de nouveaux partenariats et de créer de nouvelles plateformes de placement pour nos clients.

18 G\$

total des actifs sous gestion

240

nombre total de propriétés

51,5 M

total de pieds carrés sous gestion

2,2 G\$

Services-conseils aux caisses de retraite

7,0 G\$

Compte général de Canada Vie

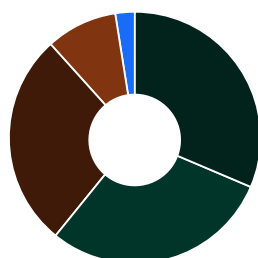
5,5 G\$

Fonds de placement immobilier canadien n° 1

3,3 G\$

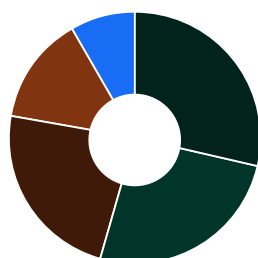
Fonds immobilier de la London Life

Pourcentage du portefeuille par type de propriété



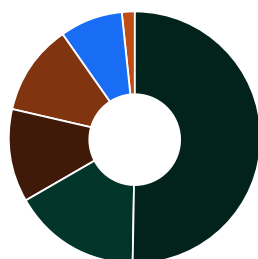
● Industriel (31,4 %)	5,6 G\$
● Résidentiel (29,6 %)	5,3 G\$
● Bureaux (27,5 %)	4,9 G\$
● Commerce de détail (9,0 %)	1,6 G\$
● Divers (2,5 %)	453,9 M\$

Nombre de propriétés par type



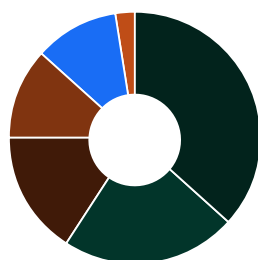
● Industriel	69
● Bureaux	62
● Résidentiel	56
● Commerce de détail	33
● Divers	20

Pourcentage du portefeuille par emplacement



● Ontario (50,4 %)	9,0 G\$
● Colombie-Britannique (16,5 %)	3,0 G\$
● États-Unis (11,8 %)	2,1 G\$
● Prairies (11,6 %)	2,1 G\$
● Québec (8,3 %)	1,5 G\$
● Nouvelle-Écosse (1,4 %)	248,9 M\$

Nombre de propriétés par emplacement



● Ontario	88
● Prairies	54
● Colombie-Britannique	38
● États-Unis	28
● Québec	26
● Nouvelle-Écosse	6

Stratégie

Pour réussir, nous devons réaliser notre rendement financier et non financier tout en adoptant une approche équilibrée et durable dans la conduite de nos activités.

Notre raison d'être guide notre mission : offrir à nos clients des rendements solides à long terme et aux locataires et résidents des expériences de premier ordre. Elle oriente nos décisions quotidiennes et renforce notre avenir. Quatre objectifs stratégiques d'affaires soutiennent notre réussite : les relations, le rendement, la croissance et la réputation.

Nos priorités stratégiques nous aident à réaliser notre raison d'être et à répondre aux grandes tendances qui influent sur nos activités, notamment le resserrement des politiques monétaires, le vieillissement démographique, l'évolution des préférences des clients et des consommateurs, les changements climatiques et les iniquités socioéconomiques.

Objectif de réduction de l'empreinte carbone

Travailler à créer des bâtiments plus sobres en carbone, circulaires, durables et résilients, et à réduire les effets environnementaux dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.



Collectivités prospères

Bâtir des collectivités plus saines, plus fortes, plus agréables à vivre et plus durables, capables de s'épanouir et de prospérer.



Croissance durable

Promouvoir des institutions pacifiques, plus inclusives et équitables, qui renforcent la confiance dans la société et favorisent une croissance durable.



Notre raison d'être

Nous croyons qu'il faut **générer de la valeur en créant des collectivités durables** qui mobilisent, enthousiasment et inspirent.



Nos valeurs

Nous tenons parole

Nous croyons que la confiance est au cœur de tout ce que nous faisons. Nous nous tenons responsables. Nous respectons nos engagements.

Nous travaillons mieux ensemble

Nous nous soutenons mutuellement et appuyons nos collectivités. Nous progressons grâce à la collaboration et au partage de nos connaissances. Nous nous encourageons à donner le meilleur de nous-mêmes.

Nous valorisons la diversité

Nous croyons que nos différences nous rendent plus forts. Nous croyons que les bonnes idées peuvent venir de partout. Nous faisons preuve de curiosité et d'ouverture aux possibilités.



Objectifs stratégiques d'affaires

Relations

Élargir l'offre de services et renforcer les relations avec les clients.

Rendement

Accroître le bénéfice d'exploitation net et repérer des gains d'efficacité opérationnelle.

Croissance

Accroître les actifs sous gestion, attirer de nouveaux investisseurs et remplir le mandat de nos clients.

Réputation

Renforcer notre position de chef de file reconnu et d'employeur de choix dans le secteur immobilier canadien.



Priorités stratégiques d'affaires

Produire des rendements solides à long terme

Attirer et maintenir en poste les meilleurs talents

Atteindre l'excellence opérationnelle

Agir avec intégrité et confiance

Contribuer à des collectivités plus fortes et agréables à vivre

Réduire notre empreinte environnementale

Établir la norme en matière de rendement environnemental responsable

Prêts. En place. En action.

Notre décision de produire un rapport distinct sur le rendement environnemental reflète les investissements réfléchis que nous avons réalisés depuis plusieurs années pour intégrer le développement durable, la gestion des risques environnementaux ainsi que la santé et la sécurité au travail à notre façon d'exercer nos activités et de créer de la valeur.

En 2025, notre objectif était clair : renforcer les systèmes, la gouvernance et la discipline d'exécution nécessaires pour contribuer à réduire les risques, réduire les émissions associées aux actifs que nous gérons et protéger la valeur à long terme pour nos clients, nos locataires et les collectivités.

Nous avons d'abord intégré nos équipes responsables du développement durable et de la gestion des risques environnementaux à notre cadre Excellence opérationnelle et innovation. Ce regroupement rapproche des équipes et des travaux connexes afin d'assurer une reddition de comptes plus claire, une surveillance plus rigoureuse et une exécution mieux coordonnée à l'échelle des portefeuilles et des régions. Aujourd'hui, être **prêts** signifie disposer de la structure, des données et de l'expertise nécessaires pour anticiper l'évolution des pressions réglementaires et du marché.

Notre stratégie de gestion des risques liés aux changements climatiques demeure ancrée dans notre ambition de réduire l'empreinte carbone de notre portefeuille (teqCO₂/M\$ de valeur marchande) de 50 % d'ici 2030, par rapport au niveau de référence de 2019. Les progrès se poursuivent dans l'ensemble de nos portefeuilles grâce à un cadre de décarbonation officiel en plusieurs étapes, qui vise à intégrer le risque de transition directement à la planification des activités, à la planification des immobilisations et à la stratégie opérationnelle. Des études de décarbonation ont maintenant été réalisées pour environ 80 % de notre portefeuille géré d'immeubles de bureaux (selon la superficie de plancher), tandis que les évaluations des immeubles industriels et de commerce de détail progressent au moyen d'une matrice d'évaluation structurée.

La gestion des risques environnementaux et des risques physiques liés au climat est tout aussi importante. En 2025, nous avons revu le profil de risque physique de l'ensemble de notre portefeuille et élargi les mesures de résilience à plus de 200 propriétés grâce à des plans normalisés d'intervention d'urgence en cas d'inondation. Nous avons également continué d'améliorer nos programmes de vérification diligente environnementale et de surveillance, avec 154 évaluations environnementales ainsi que 87 vérifications de conformité en environnement, santé et sécurité (ESS) et inspections de locataires à risque élevé. Ces mesures proactives contribuent à protéger la valeur des actifs, à répondre aux exigences de refinancement et d'assurance, et à réduire les passifs environnementaux à long terme.

Les indices de référence externes continuent de confirmer la solidité de notre approche. Dans notre soumission GRESB de 2025, nous nous sommes classés parmi les 14 % les mieux classés de la catégorie Diversified Americas. Nous avons élargi la couverture des certifications d'immeuble écologique, fait progresser les certifications Bâtiment zéro carbone et reçu une reconnaissance sectorielle pour notre cadre de gestion des GES. Ces résultats montrent clairement que notre approche disciplinée et notre modèle de gouvernance contribuent à produire des résultats mesurables.

Pour moi, le leadership environnemental consiste à rallier nos parties prenantes autour de mesures concrètes pour notre entreprise et les collectivités que nous servons. Être **prêts**, c'est établir les bons cadres. Être **en place**, c'est réunir les bonnes personnes, évaluer nos actifs et formuler une orientation porteuse. Et maintenant, ce qui m'enthousiasme le plus, c'est de passer à l'**action!** Notre organisation a maintenant plus d'élan que jamais pour mettre en œuvre ses stratégies de décarbonation, renforcer sa résilience et protéger ses actifs.

À mesure que les attentes évoluent, notre orientation demeure claire. Nous poursuivons nos efforts pour réduire notre empreinte environnementale, préserver la valeur à long terme des actifs et positionner notre portefeuille afin qu'il procure un rendement dans un avenir plus sobre en carbone et plus résilient.



Krystian Imgrund, vice-président, Développement durable, Environnement, Santé et sécurité au travail

Célébration d'une année remarquable à **Northgate Village**, lauréat du prix TOBY 2025 de BOMA International dans la catégorie des centres commerciaux fermés de moins de 1 million de pieds carrés. Cette distinction témoigne d'une culture de service, d'excellence opérationnelle et de leadership, portée par une équipe dévouée qui obtient des résultats chaque jour pour les locataires, les clients et la collectivité.



En 2025, nous avons réuni de façon stratégique nos équipes du développement durable, de l'environnement et de la santé et sécurité au travail au sein de notre équipe élargie Excellence opérationnelle et innovation. L'intégration de ces équipes crée des occasions de simplifier et d'harmoniser les processus et de tirer parti des capacités internes de l'équipe Excellence opérationnelle et innovation, dans le but de créer des espaces plus sûrs, plus sains et plus durables pour nos résidents, nos locataires et nos clients.

Gestion des risques climatiques pour nos clients et nos locataires

Nous demeurons concentrés sur les progrès à réaliser pour atteindre notre ambition de réduire de 50 % d'ici 2030 (par rapport au niveau de référence de 2019) l'empreinte carbone¹ de nos actifs sous gestion. Depuis 2019, nos portefeuilles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples ont réalisé une réduction de 18 % de l'empreinte carbone (teqCO₂/M\$ de valeur marchande).²

En 2025, nous avons officialisé un cadre de décarbonation en plusieurs étapes afin d'intégrer le risque de transition lié au climat à la planification des activités, aux décisions d'investissement et à la stratégie opérationnelle. Ce cadre permet à nos équipes de mieux intégrer les occasions de réduction des émissions de carbone à la planification budgétaire et soutient l'évaluation des répercussions à long terme sur la valeur, de l'exposition réglementaire et de la recouvrabilité du capital, tant pour les actifs existants que pour les nouvelles acquisitions. Cette approche nous a valu le prix HOOPP LEAP pour la gestion des GES, qui récompense les réalisations exceptionnelles en développement durable, en innovation et en leadership.

Nous avons fait progresser les études de décarbonation dans l'ensemble des actifs de bureaux qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une étude, et élargi notre portée aux actifs industriels et de commerce de détail. À ce jour, environ 80 % des immeubles de bureaux gérés par CIGWL (selon la superficie de plancher) ont fait l'objet d'études. Pour les immeubles industriels et les commerces de détail à aire ouverte, nous avons instauré une matrice d'évaluation de la décarbonation



↑ 1090 Homer Street (Vancouver, Colombie-Britannique)

ainsi qu'une liste de vérification normalisée de l'état des immeubles afin de repérer les actifs qui présentent des renouvellements d'équipement à venir et des occasions de décarbonation. L'un des premiers résultats de ces travaux a été l'installation de plus de 40 unités de toiture hybrides dans nos portefeuilles industriels et de commerce de détail en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec à la fin de 2025. Ces unités fournissent un chauffage électrique en plus du chauffage au gaz, ce qui contribue à réduire les émissions de GES de ces actifs.

Enfin, nous avons lancé un groupe de travail interne pour accélérer la mise en œuvre des projets de décarbonation dans l'ensemble du portefeuille. Ces efforts permettent aux équipes de concrétiser les rénovations, surtout lorsque les avantages financiers sont clairs et que les risques réglementaires sont plus marqués.

Élaboration de stratégies résilientes aux changements climatiques

Les dangers physiques liés au climat, comme les inondations, les tempêtes et les vagues de chaleur, peuvent exposer les actifs immobiliers à des risques opérationnels et financiers susceptibles d'augmenter au fil du temps. Pour faire face à ces risques, CIGWL applique une approche structurée d'évaluation, de surveillance et d'amélioration de la résilience des immeubles à l'exposition aux risques physiques.

En 2025, nous avons réévalué le profil de risque physique de l'ensemble de notre portefeuille afin de tenir compte des changements survenus depuis notre première évaluation en 2021, et nous n'avons constaté aucun changement important de notre exposition au risque; notre exposition globale aux risques demeure faible.³

Afin de tenir compte des progrès de la science du climat, nous avons entrepris des travaux avec notre société mère pour évaluer un nouvel ensemble de données sur l'exposition qui comprend des mesures d'exposition actualisées et reconnues par le secteur, et qui quantifie certains effets financiers. Nous prévoyons réexaminer notre portefeuille en 2026 au moyen de ce nouvel ensemble de données et intégrer notre nouveau fournisseur à nos procédures de cession existantes.

Nous avons également élargi nos mesures de résilience : plus de 200 propriétés disposent maintenant de plans d'intervention d'urgence en cas d'inondation, qui fournissent des procédures normalisées de préparation et de rétablissement, ensuite adaptées aux réalités locales de chaque actif. Combinées à des séances d'information actualisées sur la résilience climatique, ces mesures contribuent à intégrer des pratiques d'atténuation rentables.

¹ L'empreinte carbone est mesurée en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par million de dollars de valeur marchande des actifs (teqCO₂/M\$ CA) et couvre les émissions de GES de l'ensemble de l'immeuble (catégories 1 et 2) provenant de la consommation d'énergie d'exploitation.

² L'empreinte carbone est fondée sur les émissions par dollar investi, ce qui signifie que les changements de valeur des propriétés tendent à entraîner une variation anticyclique de l'empreinte carbone. La réduction de l'empreinte carbone se compose d'une variation de 0,5 % des évaluations et d'une réduction de 18 % des émissions de GES dans les portefeuilles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples. De même, les mises à jour futures devraient refléter les variations d'évaluation ainsi que les réductions d'émissions.

³ Notre exposition globale au risque physique lié au climat à l'échelle du portefeuille a été jugée « faible » par un fournisseur d'analyses des risques physiques, selon sa méthodologie exclusive.

Améliorer notre rendement en matière de développement durable

Depuis plus de dix ans, le Programme d'analyse comparative et de conservation en développement durable (PACDD) de CIGWL constitue une initiative interne clé pour améliorer l'efficacité énergétique, la conservation de l'eau et la gestion des déchets dans nos immeubles de bureaux gérés. Le PACDD a été lancé en 2013 et s'est poursuivi pendant deux cycles au cours de la dernière décennie. À l'avenir, nous avons décidé de prolonger ce programme jusqu'en 2029. Conformément à notre ambition de réduction de l'empreinte carbone, des réductions de la consommation d'énergie et des émissions sont déjà en cours. Pour les compléter, le PACDD instaurera de nouveaux objectifs quinquennaux axés sur la réduction de la consommation d'eau et de la production de déchets pour les immeubles de bureaux gérés. Ces objectifs sont établis à l'échelle des immeubles par nos équipes de gestion immobilière, en fonction des audits pertinents sur l'eau et les déchets ainsi que de l'expérience propre aux sites. En favorisant des améliorations mesurables de l'efficacité des ressources et en visant à maintenir le rendement par rapport aux indices de référence du secteur, le programme renforce la volonté de nos équipes de réduire les coûts d'exploitation pour nos locataires, de répondre aux enjeux importants pour ces derniers et de gérer les effets environnementaux des actifs que nous gérons.

En 2025, Conseillers immobiliers GWL a remporté un prestigieux prix HOOPP LEAP, ce qui porte à 11 le nombre total de prix LEAP reçus au cours des sept dernières années.



Certifications et distinctions

Nous cherchons activement à obtenir et à maintenir des certifications d'immeubles qui fournissent une vérification indépendante du rendement des actifs en matière de développement durable, ce qui soutient l'attraction et la fidélisation des locataires. En 2025, nous avons continué de prioriser les certifications écologiques comme BOMA BEST^{MD} et LEED^{MD}, ainsi que les certifications de santé et d'accessibilité, comme la certification d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen. Soulignons que CIGWL compte maintenant trois certifications Bâtiment zéro carbone – Norme de rendement, et trois autres sont visées en 2026. À la fin de 2025, 84 % de notre portefeuille admissible (selon la superficie de plancher) détenait une ou plusieurs certifications d'immeuble écologique.

Afin de faire progresser l'accessibilité, CIGWL s'est de nouveau jointe au Défi Bâtiments sans obstacles de la Fondation Rick Hansen, avec l'objectif de certifier au moins trois immeubles d'ici l'été 2026.

Au-delà des certifications, les actifs gérés par CIGWL et son personnel ont remporté 16 prix sectoriels en 2025, dans les domaines du développement durable, de l'excellence opérationnelle, de la transformation et de la mobilisation du personnel. Parmi les faits saillants figurent le prix HOOPP LEAP pour la gestion des GES et le prix MAC Climate Leadership de la FRPO. Nous avons également soumis trois dossiers au GRESB, dont deux ont obtenu la cote 4 étoiles, ce qui confirme la solidité de notre approche globale de gestion du rendement en matière de développement durable.



Évaluations proactives en environnement, santé et sécurité

Notre équipe Environnement de l'entreprise gère activement les risques dans l'ensemble de nos portefeuilles afin d'aider à protéger notre personnel, les occupants et nos actifs, ainsi que l'environnement, contre la pollution et les matières dangereuses. Nous appliquons une approche rigoureuse de gestion des risques pour protéger la valeur des actifs de nos clients contre les passifs environnementaux potentiels lors de l'acquisition, de l'aménagement, de la gestion et de la location des propriétés, et nous avons élaboré des politiques, procédures et plans exhaustifs pour orienter ce processus.

Élément essentiel à la protection de l'intégrité environnementale de nos actifs sous gestion, nous continuons de mener diverses évaluations proactives à l'échelle nationale, y compris nos évaluations environnementales de site de phase I améliorées selon les normes de l'Association canadienne de normalisation, qui sont réalisées selon un cycle de trois à cinq ans. Ces évaluations nous permettent d'établir des plans d'action, de réduire au minimum les interruptions des activités et de simplifier le financement des projets pour nos clients.

En 2025, nous avons réalisé 16 évaluations environnementales de site de phase I, 63 évaluations de la qualité de l'air intérieur, 75 réévaluations de l'amiante, 61 audits de conformité en environnement,

santé et sécurité et 26 inspections de locataires à risque élevé. Ces évaluations régulières fournissent à nos équipes l'information dont elles ont besoin pour gérer les enjeux environnementaux et de sécurité de façon efficace et proactive.

Par exemple, les évaluations environnementales de site de phase I nous permettent de repérer et d'atténuer les risques environnementaux potentiels avant qu'ils ne deviennent des passifs, d'appuyer le refinancement et de faciliter le renouvellement de notre police d'assurance environnementale. Les évaluations de la qualité de l'air intérieur et de l'amiante contribuent à maintenir des environnements intérieurs sains, ce qui favorise à la fois le bien-être et la productivité des locataires. Les audits de conformité en environnement, santé et sécurité et les inspections de locataires à risque élevé confirment la conformité aux règlements en évolution, ce qui réduit les risques opérationnels et environnementaux.

Lorsqu'il existe des enjeux environnementaux, notre équipe spécialisée fournit des conseils techniques afin d'aider les actifs que nous gérons, y compris les terrains détenus, à respecter les exigences réglementaires applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

La formation des employés constitue une autre priorité. En 2025, de la formation en personne et en ligne a été offerte à nos équipes de gestion dans l'ensemble de l'organisation sur divers sujets, notamment la prévention et la gestion des moisissures ainsi que la gestion des matières dangereuses.

Cette activité est supervisée par notre comité directeur Environnement, composé de membres de la haute direction et de représentants de divers services, qui veille à ce que nos activités demeurent pertinentes, soient efficaces et respectent les exigences des territoires où nous exerçons nos activités.

Ces initiatives vont au-delà de la simple conformité afin de créer une valeur accrue pour nos locataires et nos propriétaires. En prévenant la pollution, en améliorant la qualité de l'air et en réduisant les risques environnementaux, nous protégeons nos actifs et les collectivités que nous servons.



← Shaughn (Montréal, Québec)

Berczy Square a obtenu une certification Fitwel^{MD} 2 étoiles, un système de certification de premier plan qui reconnaît les bâtiments et les collectivités optimisés pour la santé et le bien-être.

Améliorer l'efficacité opérationnelle

Un sous-ensemble de données environnementales pour nos portefeuilles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples fait partie d'une mission d'assurance externe réalisée par un tiers indépendant selon la norme ISAE 3410 : Missions d'assurance relatives aux bilans de gaz à effet de serre. Ces données sont compilées au moyen de critères élaborés par la direction et inspirés de la norme GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard du World Resources Institute.

Les données environnementales, axées sur la consommation d'énergie de l'ensemble de l'immeuble et les émissions de GES, font également l'objet d'un suivi dans nos portefeuilles gérés d'immeubles industriels et de commerces de détail à aire ouverte (résultats non présentés). En 2024, la couverture de nos données sur l'énergie et les émissions de GES s'étendait à environ 92 % (selon la superficie de plancher) de l'ensemble de nos actifs sous gestion.

Résultats environnementaux : portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples

Intensité des émissions de GES (teqCO ₂ /1 000 pi ²)	2019	4,05
	2020	3,55
	2021	3,35
	2022	3,39
	2023	3,13
	2024	3,08
	2025	3,18

Intensité énergétique (ekWh/pi ²)	2019	23,55
	2020	21,01
	2021	19,97
	2022	20,22
	2023	19,07
	2024	18,87
	2025	19,71

Intensité de la consommation d'eau (L/pi ²)	2019	69,33
	2020	59,70
	2021	53,97
	2022	56,79
	2023	54,99
	2024	54,02
	2025	57,31

Déchets et détournement des déchets (en milliers de tonnes)	2019	8 741
		7 074
	2020	7 736
		5 123
	2021	7 710
		4 379
	2022	8 641
		5 510
	2023	8 572
		5 535
	2024	8 624
		4 200
	2025	8 199
		5 698

■ Déchets mis en décharge et valorisation énergétique des déchets
 ■ Recyclage et matières organiques

Réduire les émissions des immeubles grâce aux unités hybrides sur toiture

En 2025, CIGWL a pris des mesures importantes pour réduire les émissions des immeubles en amorçant la transition de systèmes de chauffage conventionnels au gaz naturel installés sur les toits vers des unités hybrides de chauffage électrique dans ses portefeuilles d'immeubles industriels et de commerce de détail. Cette approche concilie les facteurs environnementaux, la fiabilité, le confort des locataires et l'investissement en capital discipliné, avec l'appui d'incitatifs qui contribuent à maîtriser les coûts. Cette stratégie a permis de réduire les émissions de 10 % à 50 %, selon le bâtiment. Adaptée aux conditions régionales et mise à l'essai dans le cadre de projets pilotes, cette initiative montre comment l'innovation pratique peut soutenir le rendement à long terme des immeubles et la gestion des risques liés au climat. Consultez [l'article complet](#) sur notre site Web d'entreprise.



↑ Marine Way Market (Burnaby, C.-B.)
Nous avons installé certaines de nos premières unités de toit hybrides à Marine Way Market.



Adaptée aux conditions régionales et appuyée par une analyse de rentabilité solide, notre stratégie sur toiture montre comment la décarbonation peut être déployée à grande échelle dans un portefeuille national. »

Santosh Nahal

Directeur, Gestion immobilière

Priorité continue à la conservation de l'eau et à la réduction des déchets

Depuis plus de dix ans, CIGWL réalise des améliorations mesurables en matière de consommation d'eau et de détournement des déchets dans son portefeuille géré d'immeubles de bureaux grâce à son Programme de conservation et d'analyse comparative sur la durabilité (PCACD). Lancé en 2013, le programme s'appuie sur des ambitions claires et pluriannuelles pour favoriser l'efficacité opérationnelle et l'amélioration continue. S'appuyant sur les solides résultats de deux cycles de programme achevés, CIGWL a relancé le PCACD en 2025 en mettant de nouveau l'accent sur la conservation de l'eau et la réduction des déchets. Le programme continue de soutenir l'efficacité des coûts, l'utilisation responsable des ressources et la valeur à long terme pour les clients et les locataires. Consultez [l'article complet](#) sur notre site Web d'entreprise.



↑ 219, avenue Laurier (Ottawa, Ont.)
Il s'agit d'un bâtiment qui affiche une grande efficacité hydrique et un bon taux de réacheminement des déchets.



Plus de dix ans d'objectifs structurés produisent des progrès mesurables en matière de conservation de l'eau et de réduction des déchets. »

Marc Pietrobon

Directeur, Développement durable de l'entreprise

Grenadier Square : transformer les objectifs de développement durable en résultats mesurables

Grenadier Square a reçu le prix d'excellence MAC Climate Leadership de la FRPO, qui souligne les progrès réels réalisés dans la réduction de sa consommation d'énergie et de ses émissions de gaz à effet de serre. Cette communauté résidentielle de deux tours située dans le quartier High Park de Toronto montre comment des immeubles plus anciens peuvent être modernisés de façon intelligente et pratique tout en demeurant d'excellents milieux de vie. Entre 2018 et 2025, Grenadier Square a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 35 % et sa consommation d'énergie de 33 %, tout en maintenant un taux d'occupation élevé. Les améliorations comprenaient de l'éclairage écoénergétique, des systèmes d'immeuble modernisés et des améliorations aux logements qui aident les résidents à gérer leur consommation d'énergie. Consultez [l'article complet](#) sur notre site Web d'entreprise.



↑ Grenadier Square (Toronto, Ont.)
Grenadier Square a reçu le prix d'excellence MAC Climate Leadership 2025 de la FRPO.



La gestion des facteurs environnementaux et la satisfaction des résidents peuvent aller de pair, même dans des immeubles construits il y a plus de 50 ans. »

Monica Silva

Vice-présidente, Exploitation

Tableaux et indices

Mise en garde concernant les informations prévisionnelles et les informations sur le développement durable

Le présent rapport contient des renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou encore qui comprennent des mots comme « atteindre », « ambition », « anticiper », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « initiatives », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « occasion », « plan », « potentiel », « projeter », « cible », « sera » et d'autres expressions semblables, ou la forme négative de ces mots. Ces énoncés comprennent ceux qui portent sur les objectifs, les ambitions et les buts de CIGWL liés au climat, y compris les énoncés au sujet des ambitions de CIGWL en matière de réduction des émissions de carbone et des mesures qui seront prises pour concrétiser ces ambitions, notamment la conception de nouveaux bâtiments et la modernisation de bâtiments plus anciens de son portefeuille immobilier.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des attentes, des prévisions, des estimations, des prédictions, des projections et des conclusions concernant des événements futurs qui étaient à jour au moment où les énoncés ont été formulés, et ils sont intrinsèquement assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses. Les ambitions, les buts, les objectifs, les priorités, les engagements ou les cibles dont il est question ici, y compris, sans s'y limiter, les ambitions de CIGWL en matière de réduction des émissions de carbone, sont de nature ambitieuse. Ils pourraient devoir être modifiés ou rajustés à mesure que les données s'amélioreront et que la science du climat, les exigences réglementaires et les pratiques du marché relatives aux normes, aux méthodes, aux indicateurs et aux mesures évolueront. Notre approche de la gestion des risques liés au climat, ainsi que les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie liées au climat, demeurent appelées à évoluer au fil du temps. De plus, les données nécessaires pour appuyer ces travaux sont limitées sur les plans de la qualité et de la disponibilité. Nous comptons sur des fournisseurs tiers de données pour recueillir avec exactitude les données liées au climat et, lorsque des données sont manquantes, pour fournir des estimations fondées sur des méthodes rigoureuses. Lorsque nous choisissons nos fournisseurs de données, nous prenons des mesures pour comprendre leurs méthodes pertinentes et vérifier la couverture des données,

mais nous ne pouvons garantir ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni la fiabilité de ces données. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos hypothèses, nos prédictions et nos conclusions se révèlent inexactes, et il existe un risque important que nous n'atteignons pas nos ambitions, buts, objectifs, stratégies et engagements liés au climat.

De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des indicateurs et des mesures utilisés pour préparer ces énoncés prospectifs n'ont pas été audités ni vérifiés de façon indépendante, offrent une comparabilité limitée et continuent d'évoluer.

Nos ambitions, buts, objectifs, priorités, engagements ou cibles pourraient également devoir être modifiés ou rajustés afin de répondre à nos autres objectifs stratégiques et aux attentes raisonnables de nos parties prenantes. La voie à suivre pour réaliser nos ambitions liées au climat nécessitera d'importants investissements, ressources, systèmes et technologies de la part de tiers que nous ne contrôlons pas. À mesure que nos activités, notre secteur et la science du climat évolueront au fil du temps, nous pourrions devoir rajuster nos ambitions liées au climat et notre approche pour les réaliser. Nous devons aussi continuer de tenir compte avec soin de l'environnement réglementaire et commercial des territoires où nous exerçons nos activités, puisque notre capacité à réaliser nos ambitions liées au climat dépend de la réussite de nos partenaires et de nos collectivités.

De nombreux facteurs, dont plusieurs échappent au contrôle de CIGWL, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les renseignements prospectifs, et avoir une incidence sur la capacité de CIGWL à réaliser ses ambitions, buts, objectifs, priorités et stratégies liées au climat. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie sobre en carbone, le besoin de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité ainsi que de méthodes normalisées de mesure liée au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès ainsi qu'évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité de mesures actives et continues de la part des parties prenantes, y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties ainsi que d'autres entreprises et particuliers, les compromis et les choix que nous faisons lorsque nous accordons la priorité à d'autres objectifs stratégiques et au rendement financier plutôt

qu'à nos ambitions liées au climat, la capacité des clients, des organismes de réglementation et des fournisseurs à atteindre leurs objectifs d'émissions et autres objectifs publics et à produire des rapports à cet égard, la viabilité des scénarios de décarbonation de tiers, la disponibilité de crédits compensatoires de carbone et d'instruments d'énergie renouvelable selon des modalités économiquement viables, le respect de nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à conserver du personnel clé dans un environnement concurrentiel pour les talents, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les efforts de décarbonation variables d'une économie à l'autre, les défis liés à l'équilibre entre les ambitions de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive, ainsi que les facteurs géopolitiques qui influent sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations relatives à la conformité réglementaire. La société a établi ses ambitions de réduction des émissions à partir d'approximations et d'hypothèses formulées de bonne foi. Toutefois, la science du climat, l'analyse des risques climatiques et la présentation de l'information comportent des limites et des incertitudes inhérentes, et de nombreux facteurs continuent de faire l'objet de travaux scientifiques sur le climat; nous ne pouvons pas les prévoir ni les prédire avec exactitude, et ils auront une incidence sur notre capacité à réaliser ces ambitions.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive, et d'autres facteurs pourraient être énoncés dans les documents déposés par la société mère de CIGWL, Great-West Lifeco Inc., notamment dans le rapport de gestion 2025 de Great-West Lifeco, aux rubriques « Gestion des risques » et « Sommaire des estimations comptables critiques », ainsi que dans la notice annuelle de Great-West Lifeco datée du 11 février 2026, à la rubrique « Facteurs de risque ». Ces documents, ainsi que d'autres documents déposés, peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs.

Sauf si la loi applicable l'exige expressément, CIGWL n'a pas l'intention de mettre à jour les renseignements prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

Tableaux de données

Environnement¹

Données quantitatives	2025	2024	2023	Indicateur GRI
Émissions de gaz à effet de serre (GES) (teqCO₂)				
Émissions de GES (types 1 et 2) ^{1, 2}	87 124	82 882	83 717	305-1, 305-2
Bureaux gérés	58 586	56 628	58 453	305-1, 305-2
Immeubles multirésidentiels	28 538	26 255	25 264	305-1, 305-2
Émissions directes de GES de type 1 ^{1, 2}	49 457	45 303	44 841	305-1
Bureaux gérés	24 999	23 005	23 294	305-1
Immeubles multirésidentiels	24 458	22 298	21 547	305-1
Émissions indirectes de GES liées à l'énergie de type 2 (fondées sur l'emplacement) ^{1, 2}	37 667	37 579	38 876	305-2
Bureaux gérés	33 587	33 623	35 159	305-2
Immeubles multirésidentiels	4 080	3 956	3 717	305-2
Émissions indirectes de GES liées à l'énergie de type 2 (fondées sur le marché) ^{1, 2}	37 697	37 608	38 829	305-2
Bureaux gérés	33 611	33 647	35 117	305-2
Immeubles multirésidentiels	4 086	3 961	3 712	305-2

1 Toutes les données environnementales (c.-à-d. les émissions, l'énergie, l'eau et les déchets) se rapportent aux portefeuilles de bureaux et multirésidentiels gérés par CIGWL et sont consolidées selon une approche fondée sur le contrôle opérationnel. Un sous-ensemble de ces données environnementales a fait l'objet d'une mission d'assurance limitée réalisée par un tiers indépendant conformément à la norme ISAE 3410, Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre. Les données industrielles et de commerce de détail sont exclues. Les émissions totales de GES sont calculées à partir des émissions de type 2 selon l'emplacement.

2 Nos émissions de GES de types 1 et 2 concernent les actifs sous gestion sur lesquels nous exerçons un contrôle opérationnel. Notre année de référence pour la déclaration est 2019. Nous utilisons des critères élaborés par la direction, éclairés par la norme WBCSD GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard, pour guider notre méthodologie de calcul des émissions de GES. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Les facteurs d'émission et les potentiels de réchauffement planétaire sont fondés sur le plus récent Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada disponible, les facteurs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et les fournisseurs de services publics au 31 décembre 2025. Les émissions de type 1 sont liées à la consommation de gaz naturel, à l'exclusion des émissions associées au carburant des génératrices de secours et aux appoints de frigorigène. Les émissions de type 2 sont liées à l'électricité, à la vapeur, à l'eau refroidie et à l'eau chaude achetées. Les émissions de type 2 selon le marché comprennent l'achat de crédits d'énergie renouvelable.

Données quantitatives	2025	2024	2023	Indicateur GRI
Émissions de gaz à effet de serre (GES) (teqCO₂) (suite)				
Autres émissions indirectes de GES de type 3 ^{1,2}	5 278	5 545	5 513	305-3
Bureaux gérés	1 569	1 375	1 340	305-3
Immeubles multirésidentiels	3 709	4 170	4 172	305-3
Intensité des émissions de GES (teqCO ₂ /1 000 pi ²) ^{1,3}	3,18	3,08	3,13	305-4, CRE 3
Bureaux gérés	3,00	2,89	2,98	305-4, CRE 3
Immeubles multirésidentiels	3,59	3,52	3,48	305-4, CRE 3
Réduction nette des GES grâce aux mesures de conservation (teqCO ₂) ⁴	(8 866)	(7 013)	(6 536)	305-5
Consommation d'énergie (MWh)				
Énergie consommée au sein de l'organisation ⁵	572 295	541 378	542 971	302-1
Combustibles non renouvelables consommés	263 362	241 094	238 668	302-1
Gaz naturel (mesuré)	263 362	241 094	238 668	302-1
Électricité achetée pour consommation	278 445	274 674	273 780	302-1
Vapeur achetée pour consommation	26 714	23 869	29 669	302-1
Eau chaude achetée pour consommation	2 705	762	88	302-1
Eau refroidie achetée pour consommation	1 069	979	766	302-1

1 Toutes les données environnementales (c.-à-d. les émissions, l'énergie, l'eau et les déchets) se rapportent aux portefeuilles de bureaux et multirésidentiels gérés par CIGWL et sont consolidées selon une approche fondée sur le contrôle opérationnel. Un sous-ensemble de ces données environnementales a fait l'objet d'une mission d'assurance limitée réalisée par un tiers indépendant conformément à la norme ISAE 3410, Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre. Les données industrielles et de commerce de détail sont exclues. Les émissions totales de GES sont calculées à partir des émissions de type 2 selon l'emplacement.

2 Nos émissions de GES de type 3 comprennent les émissions provenant des déchets envoyés à l'enfouissement et à la récupération d'énergie, ainsi que de la distribution d'eau pour les actifs sous gestion sur lesquels nous exerçons un contrôle opérationnel. Nous utilisons des critères élaborés par la direction, éclairés par la norme WBCSD GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard, pour guider notre méthodologie de calcul des émissions de GES. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Les facteurs d'émission et les potentiels de réchauffement planétaire sont fondés sur le Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada et les facteurs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

3 Nos intensités d'émissions de GES concernent les types 1, 2 et 3 pour les propriétés de bureaux et multirésidentielles seulement (comme indiqué dans la présente annexe). La superficie totale utilisée pour calculer les intensités d'émissions est fondée sur la superficie brute.

4 Réduction estimée des émissions de GES de types 1, 2 et 3 attribuable aux initiatives de conservation dans les propriétés de bureaux et multirésidentielles, par rapport aux émissions de l'année de référence 2019, soit 110 392 tonnes de CO₂e. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. L'estimation tient compte des nouveaux développements et des facteurs indépendants du contrôle de la gestion qui influencent les émissions, comme les variations des facteurs d'émission, l'occupation et les conditions météorologiques. Les facteurs externes sont pris en compte au moyen de pratiques reconnues par le secteur, comme l'analyse de régression.

5 L'énergie consommée au sein de l'organisation concerne notre portefeuille d'actifs de bureaux et multirésidentiel sous gestion qui fait partie de notre périmètre de contrôle opérationnel, tel que défini dans le WBCSD GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard. Nous ne déclarons pas les renseignements sur l'énergie lorsque les propriétés se trouvent hors de notre contrôle opérationnel (p. ex., bâtiments à locataire unique qui paient tous les services publics). La déclaration de la consommation d'énergie comprend la consommation d'énergie provenant de sources de combustibles non renouvelables (c.-à-d. le gaz naturel) et l'énergie achetée (c.-à-d. l'électricité, la vapeur et l'eau refroidie).

Données quantitatives	2025	2024	2023	Indicateur GRI
Consommation d'énergie (MWh) (suite)				
Intensité énergétique (ekWh/pi ²) ¹	19,71	18,87	19,07	302-3, CRE 1
Bureaux gérés	19,33	18,60	19,02	302-3, CRE 1
Immeubles multirésidentiels	20,54	19,49	19,12	302-3, CRE 1
Réduction nette de la consommation d'énergie grâce aux mesures de conservation (MWh) ²	(65 522)	(63 608)	(61 644)	302-4
Déchets				
Déchets générés en valeur absolue (tonnes) ³	13 897	12 824	14 107	306-3
Bureaux gérés	6 655	4 735	5 217	306-3
Immeubles multirésidentiels	7 243	8 089	8 890	306-3
Intensité des déchets générés (tonnes/1 000 pi ²)	0,48	0,45	0,49	306-3
Bureaux gérés	0,33	0,24	0,26	306-3
Immeubles multirésidentiels	0,81	0,94	1,05	306-3
Méthode d'élimination des déchets (tonnes)⁴				
Déchets destinés à l'enfouissement ⁵	8 189	8 623	8 571	306-5
Matières recyclées ⁶	4 337	3 198	4 445	306-4
Matières organiques ⁷	1 361	1 002	1 091	306-4
Valorisation énergétique ⁸	9,94	0,52	0,64	306-4
Taux de réacheminement des déchets destinés à l'enfouissement (%) ⁹	41 %	33 %	39 %	306-4

1 Notre intensité énergétique couvre l'énergie consommée dans le portefeuille de bureaux et multirésidentiel géré, notamment le gaz naturel ainsi que l'électricité et la vapeur achetées. Nous déclarons l'intensité énergétique en ekWh par pied carré de superficie brute.

2 Réduction estimée de la consommation d'énergie attribuable aux initiatives de conservation dans nos propriétés de bureaux et multirésidentielles, par rapport à la consommation d'énergie de l'année de référence 2019, soit 621 204 MWh. Les sources d'énergie incluses dans le calcul comprennent le gaz naturel, l'électricité, la vapeur, l'eau refroidie et l'eau chaude. L'estimation tient compte des nouveaux développements et des facteurs indépendants du contrôle de la gestion qui influencent la consommation d'énergie, comme l'occupation et les conditions météorologiques. Les facteurs externes sont pris en compte au moyen de pratiques reconnues par le secteur, comme l'analyse de régression.

3 Toutes les données sur les déchets concernent les déchets non dangereux produits dans notre portefeuille d'actifs de bureaux et multirésidentiel sous gestion, qui sont envoyés à l'enfouissement ou à la récupération d'énergie.

4 Les méthodes d'élimination des déchets sont fondées sur les renseignements que nous fournissons nos gestionnaires/entrepreneurs responsables de l'élimination des déchets.

5 Les déchets envoyés à l'enfouissement comprennent les déchets non dangereux de notre portefeuille d'actifs de bureaux et multirésidentiel sous gestion.

6 Les déchets recyclés comprennent divers flux de recyclage (p. ex., papier, carton, plastique) de notre portefeuille d'actifs de bureaux et multirésidentiel sous gestion.

7 Les déchets organiques comprennent les déchets intérieurs et extérieurs recueillis pour le compostage ou la collecte des matières organiques.

8 Nos entrepreneurs responsables de l'élimination des déchets fournissent la quantité de déchets envoyés à la récupération d'énergie (c.-à-d. les installations de valorisation énergétique des déchets).

9 Seuls les déchets recyclés et organiques sont comptabilisés comme détournés. Le taux moyen de réacheminement des bureaux en 2025 était de 64 %, tandis que le taux moyen de réacheminement des propriétés multirésidentielles était de 20 %.

Données quantitatives	2025	2024	2023	Indicateur GRI
Eau¹				
Eau prélevée (m ³)	1 664 188	1 549 926	1 567 513	303-3, 303-5
Bureaux gérés	664 567	617 982	646 990	303-3, 303-5
Immeubles multirésidentiels	999 621	931 944	920 523	303-3, 303-5
Intensité de la consommation d'eau (L/pi ²) ²	57,31	54,02	54,99	CRE 2
Bureaux gérés	33,14	30,82	32,27	CRE 2
Immeubles multirésidentiels	111,22	107,85	108,89	CRE 2
Certifications, étiquetage ou cotes de bâtiments écologiques				
% global des actifs³				
% de bâtiments ayant reçu une certification de bâtiment écologique, par bâtiment	89 %	91 %	93 %	CRE 8
% de bâtiments ayant reçu une certification de bâtiment écologique, par superficie	84 %	88 %	88 %	CRE 8
Nombre de bâtiments par catégorie d'actifs⁴				
Nombre total de bâtiments certifiés	348	360	377	CRE 8
Bureaux	57	58	58	CRE 8
Multirésidentiel	30	34	37	CRE 8
Commerce de détail extérieur	129	132	132	CRE 8
Industriel léger	132	136	150	CRE 8
Nombre de bâtiments par type de certification⁵				
LEED et/ou Zéro carbone (CBDCA)	29	26	26	CRE 8
BOMA BEST (BOMA Canada)	341	354	368	CRE 8
Autres certifications de bâtiments écologiques (ENERGY STAR)	3	1	6	CRE 8
Certifications liées à la santé, au bien-être et à l'accessibilité (FitWel, WELL et/ou RHFAC)	37	35	20	CRE 8

1 Les données sur la consommation et l'intensité de l'eau concernent l'eau prélevée dans les réseaux municipaux d'approvisionnement en eau pour notre portefeuille d'actifs de bureaux et multirésidentiel sous gestion. Les quantités d'eau prélevées sont fondées sur les renseignements fournis par nos fournisseurs de services publics.

2 Nous déclarons l'intensité de l'eau en litres par pied carré de superficie brute.

3 Les pourcentages sont fondés sur les actifs admissibles (c.-à-d. ceux qui répondent aux critères d'admissibilité prescrits par les systèmes de notation ou la gestion interne).

4 Les totaux sont présentés par bâtiment individuel. Un actif peut comprendre plusieurs bâtiments, comme indiqué dans le corps principal du présent rapport.

5 Certains bâtiments détiennent plus d'un type de certification; par conséquent, le nombre total de certifications peut dépasser le nombre total de bâtiments certifiés. En 2024, les certifications d'accessibilité ont augmenté en raison de la participation de CIGWL au Défi Bâtiments sans obstacles de la Fondation Rick Hansen.

Santé et sécurité

Données quantitatives	2025	2024	2023	Indicateur GRI
Comités mixtes de santé et de sécurité composés de membres de la direction et du personnel				
% de l'effectif siégeant à des comités mixtes de santé et de sécurité composés de membres de la direction et du personnel ¹	20 %	20 %	20 %	403-1, 403-8, CRE 6
Système de gestion de la SST ISO 45001				
% de l'organisation exerçant ses activités selon un système de gestion de la sécurité harmonisé avec OHSAS 18001	100 %	100 %	100 %	CRE 6
Formation en santé et sécurité²				
Nombre d'employés ayant reçu une formation en santé et sécurité	745	745	750	404-1
Nombre d'heures de formation en sécurité reçues par employé	5	5	5	404-1
Rendement en santé et sécurité au travail (SST)				
Taux de blessures (taux d'incidents enregistrables) ³	0,46	1,28	0,64	403-9
Taux de gravité ⁴	0,00	1,25	2,00	403-9
Taux de jours perdus ⁵	0,00	0,29	0,14	403-9
Maladies professionnelles	0,00	0,00	0,00	403-9
Nombre total d'événements dangereux (quasi-accidents) ⁶	18	8	10	403-9
Décès ⁷	0	0	0	403-9

1 Des comités mixtes de santé et de sécurité ont été établis dans toutes les régions du pays et se composent de membres de la direction et de membres du personnel. Les membres du personnel représentent au moins 50 % des membres de chaque comité et ont une coprésidence élue par les travailleurs pour présider avec une coprésidence nommée par l'employeur.

2 Les employés suivent une formation obligatoire en SST chaque année.

3 Le taux de blessures correspond au nombre de cas enregistrables par 200 000 heures travaillées par les employés (nombre de cas enregistrables x 200 000 / nombre d'heures travaillées par les employés). Le taux de blessures exclut les blessures mineures (premiers soins seulement). Tous les incidents qui nécessitent des soins médicaux immédiats prodigués par un médecin, un hôpital ou un dentiste sont déclarés. En 2024, nous avons intégré la nouvelle catégorie d'incidents « altercations avec le public », ce qui explique en partie l'augmentation du taux de blessures. Des apprentissages et des campagnes de prévention ont été élaborées, et continuent de l'être, afin de sensibiliser davantage et de proposer des mesures de contrôle des dangers pour les types de blessures suivants : blessures des tissus mous, glissades/trébuchements/chutes et altercations avec le public.

4 Le taux de gravité correspond au nombre de jours de travail perdus divisé par le nombre total d'incidents enregistrables.

5 En 2023, le taux de jours perdus comprenait une blessure des tissus mous nécessitant une réadaptation; en 2024, il comprenait deux blessures des tissus mous nécessitant une réadaptation; et en 2025, aucun jour perdu n'était associé à des blessures.

6 L'augmentation des signalements de quasi-accidents en 2025 reflète un effort délibéré pour encourager les employés à déclarer tous les types d'incidents, peu importe leur gravité. En renforçant notre culture de déclaration des quasi-accidents, nous nous concentrons sur l'apprentissage tiré des dangers potentiels et le partage des leçons apprises dans l'ensemble de l'organisation comme initiative proactive et préventive de santé et sécurité.

7 Les décès se rapportent à nos employés.

Employeur de choix

Données quantitatives	2025	2024	2023	Indicateur GRI
Nombre total d'employés¹				
Nombre total d'employés	752	770	790	2-7
Employés selon le genre²				
Nombre d'employés (femmes)	358 (48 %)	368 (48 %)	365 (46 %)	2-7
Nombre d'employés (hommes)	394 (52 %)	402 (52 %)	425 (54 %)	2-7
Employés selon l'âge²				
Employés de moins de 30 ans	87 (12 %)	86 (11 %)	78 (10 %)	2-7
Employés de 30 à 50 ans	370 (49 %)	377 (49 %)	388 (49 %)	2-7
Employés de plus de 50 ans	295 (39 %)	307 (40 %)	324 (41 %)	2-7
Employés selon le type de contrat²				
Nombre d'employés permanents	719	741	759	2-7
Nombre d'employés à temps partiel	3	4	8	2-7
Nombre d'employés temporaires ou contractuels	30	25	23	2-7, 2-8
Employés par région²				
Alberta	125 (17 %)	122 (16 %)	135 (17 %)	2-7
Canada atlantique	16 (2 %)	14 (1 %)	17 (2 %)	2-7
Colombie-Britannique	85 (11 %)	76 (10 %)	79 (10 %)	2-7
Manitoba/Saskatchewan	85 (11 %)	92 (12 %)	91 (12 %)	2-7
Ontario	402 (53 %)	428 (56 %)	423 (54 %)	2-7
Québec	39 (5 %)	38 (5 %)	45 (5 %)	2-7
Nouvelles embauches³				
Nombre total de nouvelles embauches	149 (20 %)	143 (19 %)	142 (18 %)	401-1
Groupe d'âge				
Nouvelles embauches de moins de 30 ans	53 (36 %)	40 (28 %)	44 (30 %)	401-1
Nouvelles embauches de 30 à 50 ans	75 (50 %)	77 (54 %)	63 (44 %)	401-1

1 Nos employés à temps plein représentent Conseillers immobiliers GWL et notre filiale en propriété exclusive, Conseillers immobiliers résidentiels GWL. Ce nombre comprend les employés permanents, à temps partiel et contractuels. Nous n'avons pas d'employés syndiqués. La méthodologie appliquée calcule l'effectif à la fin de l'année de déclaration (31 décembre 2025).

2 Les employés par région, âge et genre comprennent les employés permanents, à temps partiel et contractuels. Les employés à temps plein et à temps partiel sont différenciés selon le nombre habituel d'heures travaillées par semaine, tandis que les travailleurs temporaires et occasionnels sont définis en fonction de contrats de travail à court terme (p. ex., stages coop). Les données sur les employés sont gérées et extraites au moyen du système de paie et des bases de données internes de CIGWL.

3 Nos nombres de nouvelles embauches représentent les employés embauchés pendant l'année de déclaration. Ils comprennent les embauches externes (c.-à-d. les candidats non internes), les transferts de Canada Vie vers CIGWL et les employés qui se sont joints à l'entreprise et l'ont quittée au cours de la même année. Les chiffres excluent les étudiants d'été (stages coop), les transferts et nominations internes, ainsi que les employés qui ont signé une offre sans commencer à travailler. La méthodologie de calcul des nouvelles embauches a été mise à jour en 2024.

Données quantitatives	2025	2024	2023	Indicateur GRI
Nouvelles embauches (suite)¹				
Nouvelles embauches de plus de 50 ans	21 (14 %)	26 (18 %)	35 (26 %)	401-1
Genre				
Nouvelles embauches de femmes	84 (56 %)	79 (55 %)	63 (44 %)	401-1
Nouvelles embauches d'hommes	65 (44 %)	64 (45 %)	79 (56 %)	401-1
Roulement du personnel²				
Nombre de départs	154 (20 %)	191 (25 %)	210 (26 %)	401-1
Groupe d'âge				
Départs d'employés de moins de 30 ans	31 (20 %)	59 (31 %)	48 (23 %)	401-1
Départs d'employés de 30 à 50 ans	64 (42 %)	74 (39 %)	106 (50 %)	401-1
Départs d'employés de plus de 50 ans	59 (38 %)	58 (30 %)	56 (27 %)	401-1
Genre				
Départs de femmes	83 (54 %)	96 (50 %)	90 (43 %)	401-1
Départs d'hommes	71 (46 %)	95 (50 %)	120 (57 %)	401-1
Formation des employés				
Formation et éducation : cours internes en ligne³				
Total de la formation sur la conformité (heures) ⁴	4 140	3 491	3 059	404-1
Total de la formation indépendante en ligne (heures) ⁵	470	311	1 254	404-1
Heures de formation interne par employé (heures/employé/année)	6,13	4,94	5,46	404-1

1 Nos nombres de nouvelles embauches représentent les employés embauchés pendant l'année de déclaration. Ils comprennent les embauches externes (c.-à-d. les candidats non internes), les transferts de Canada Vie vers CIGWL et les employés qui se sont joints à l'entreprise et l'ont quittée au cours de la même année. Les chiffres excluent les étudiants d'été (stages coop), les transferts et nominations internes, ainsi que les employés qui ont signé une offre sans commencer à travailler. La méthodologie de calcul des nouvelles embauches a été mise à jour en 2024.

2 Le roulement du personnel comprend tous les départs de l'entreprise, volontaires et involontaires, y compris les démissions, les cessations d'actifs, les cessations d'emploi et les départs à la retraite. Le taux de roulement est attribuable aux tendances générales du marché du travail canadien et du secteur des services financiers, qui stimulent la demande de main-d'œuvre qualifiée et accroissent la concurrence pour retenir les talents. CIGWL demeure déterminée à cerner et à traiter les problèmes de maintien en poste, et s'efforce d'améliorer les mesures qui contribuent à garder les employés de valeur.

3 La formation interne en ligne couvre les cours offerts par les plateformes d'apprentissage en ligne de CIGWL et de Canada Vie. Les heures de formation sont calculées en multipliant le nombre de participants par le temps prévu pour terminer le cours.

4 La formation sur la conformité comprend la formation portant sur les codes, politiques et procédures de l'entreprise (p. ex., lutte contre le blanchiment d'argent, Code de conduite, accessibilité, protection des renseignements personnels). En 2024, la formation sur la conformité a augmenté parce que les nouvelles embauches de 2024 étaient proportionnellement plus nombreuses dans des postes exigeant davantage de formations d'intégration obligatoires. En 2025, la formation sur la conformité a encore augmenté, car un cours sur la conformité environnementale a été mis à jour et relancé pendant l'année.

5 La formation indépendante en ligne désigne le perfectionnement volontaire des compétences (p. ex., compétences informatiques, compétences en leadership). En 2023, les heures de formation indépendante en ligne ont augmenté parce qu'un cours avec formateur, « Inclusion pour tous », a été suivi par la plupart des employés de CIGWL.

Données quantitatives	2025	2024	2023	Indicateur GRI
Formation des employés (suite)				
Formation et éducation : cours externes¹				
Nombre d'employés ayant présenté une demande de financement	115 (15 %)	193 (25 %)	128 (16 %)	404-1, 404-2
Financement de la formation (\$)	153 542,17 \$	154 286,07 \$	166 247,00 \$	404-1, 404-2

¹ La formation externe est soutenue par la Politique de remboursement des frais de scolarité de Canada Vie, qui offre 2 000 \$ par employé à temps plein par année pour des cours de perfectionnement professionnel externes et qui appuie le perfectionnement des employés dans les compétences et les aptitudes liées à leur emploi. La participation au programme est volontaire. Les chiffres ne comprennent pas la formation additionnelle financée par les budgets discrétionnaires des unités opérationnelles.

Investissements communautaires

Données quantitatives	2025	2024	2023	Indicateur GRI
Contribution en espèces ¹	219 315 \$	185 237 \$	176 796 \$	201-1
Dons en nature, dons de produits ou de services (heures) ²	830	615	735	201-1

¹ Total des contributions caritatives versées par les employés de CIGWL/Conseillers immobiliers résidentiels GWL, ou par Canada Vie au nom de CIGWL, à divers organismes de bienfaisance. Les contributions de 2025 comprennent 10 000 \$ au programme immobilier de l'Université de Guelph.

² Nombre total d'heures de bénévolat fournies par les employés de CIGWL et de Conseillers immobiliers résidentiels GWL. En 2025, le suivi des heures de bénévolat des employés a été amélioré afin de tenir compte de la participation à des initiatives nationales de bénévolat auparavant non comptabilisées, comme A Loving Spoonful et Roots for Trees, en plus d'Habitat pour l'humanité.

Index GRI

CIGWL a présenté les renseignements cités dans le présent index du contenu GRI pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, en référence aux normes GRI.

GRI 1 : Principes généraux 2021.

GRI 2 – Éléments généraux d'information (2021)	Section/Emplacement	Page/Lien	
1. L'organisation et ses pratiques de présentation de rapports			
2-1	Détails sur l'organisation	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport, À propos de nous; site Web de CIGWL	2, 3, site Web 1 , site Web 2
2-2	Entités incluses dans la présentation de rapports de durabilité de l'organisation	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport. L'information financière de CIGWL est consolidée et présentée par sa société mère, Canada Vie.	2
2-3	Période de déclaration, fréquence et point de contact	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport, couverture arrière, site Web de Canada Vie. L'information financière de CIGWL est consolidée et présentée annuellement par sa société mère, Canada Vie.	2, couverture arrière, site Web (p. 114)
2-4	Reformulations d'informations	Dans le rapport de 2025, CIGWL n'a effectué aucune reformulation pour les périodes de déclaration précédentes.	S. O.
2-5	Assurance externe	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport « Couverture des données », rapport CDP de la Great-West Lifeco Inc.	2, site Web
2. Activités et travailleurs			
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport, À propos de nous, 2025 : CIGWL en chiffres, site Web de CIGWL. En 2025, aucun autre changement important n'a été apporté à l'organisation ni à la chaîne d'approvisionnement.	2, 3, 4, site Web 1 , site Web 2
2-7	Employés	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	20-21
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données. En 2025, il n'y a eu aucune autre variation importante du nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés.	20
3. Gouvernance			
2-9	Structure et composition de la gouvernance	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Faire ce qui est juste « Gouvernance », site Web de CIGWL, site Web de la Great-West Lifeco Inc. CIGWL est une filiale en propriété exclusive de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, une entité détenue et contrôlée par la Great-West Lifeco Inc., une société cotée en bourse. Des renseignements sur l'équipe de direction de CIGWL sont disponibles sur le site Web de CIGWL, tandis que les renseignements relatifs au conseil d'administration de la Great-West Lifeco Inc. et à ses comités sont disponibles sur le site Web de la Great-West Lifeco Inc.	3, site Web 1 , site Web 2 , site Web 3 , site Web 4
2-10	Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus élevé	Site Web de la Great-West Lifeco Inc. (voir la note 2-9 ci-dessus)	site Web (p. 3-5)
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Faire ce qui est juste « Gouvernance », site Web de CIGWL	3, site Web 1 , site Web 2

GRI 2 – Éléments généraux d'information (2021)		Section/Emplacement	Page/Lien
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Faire ce qui est juste, Stratégie, site Web de CIGWL	3, 5, site Web 1 , site Web 2 , site Web 3
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport, Faire ce qui est juste, site Web de CIGWL	2, 3, site Web
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la présentation de rapports de durabilité	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport	2
2-15	Conflits d'intérêts	Site Web, Code de conduite de la Great-West Lifeco Inc.	site Web , Code de conduite (p. 9-11)
2-16	Communication des préoccupations critiques	Site Web de CIGWL	site Web
2-18	Évaluation du rendement de l'organe de gouvernance le plus élevé	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport, site Web de CIGWL	2, site Web (p. 3-5)
2-19	Politiques de rémunération	Site Web de Canada Vie. CIGWL respecte les politiques de rémunération de sa société mère, Canada Vie.	site Web
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Site Web de Canada Vie. CIGWL respecte les politiques de rémunération de sa société mère, Canada Vie.	site Web
4. Stratégie, politiques et pratiques			
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Stratégie, Établir la norme en matière de rendement environnemental responsable, Bilan annuel 2025 – Message du président	5, 6, Bilan annuel (p. 4)
2-23	Engagements stratégiques	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Faire ce qui est juste, Bilan annuel 2025 – Prêts, site Web de CIGWL	3, Bilan annuel (p. 9), site Web
2-24	Intégration des engagements stratégiques	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Faire ce qui est juste, Évaluations proactives en environnement, santé et sécurité, site Web de CIGWL	3, 10, site Web
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Faire ce qui est juste, site Web de CIGWL, site Web de la Great-West Lifeco Inc. (Code de conduite, ligne d'assistance en éthique)	3, site Web 1 , site Web 2 , site Web 3 (p. 22), site Web 4
2-26	Mécanismes de demande de conseil et de signalement des préoccupations	Bilan annuel 2025 – Prêts, site Web de CIGWL, site Web de la Great-West Lifeco Inc. (Code de conduite, ligne d'assistance en éthique)	Bilan annuel (p. 9), site Web 1 , site Web 2 , site Web 3
2-27	Conformité aux lois et règlements	En raison de l'envergure et de la nature des activités de CIGWL, celle-ci fait l'objet d'examen, d'enquêtes et de procédures administratives et civiles dans le cours normal des affaires. Ces questions sont traitées conformément à l'ensemble des lois, politiques, normes et lignes directrices applicables.	S. O.
2-28	Associations dont l'organisation est membre	Bilan annuel 2025 – Effet sur la collectivité : exécuter avec détermination, site Web de CIGWL	Bilan annuel (p. 18), site Web

GRI 2 – Éléments généraux d'information (2021)		Section/Emplacement	Page/Lien
5. Engagement des parties prenantes			
2-29	Approche d'engagement des parties prenantes	Site Web de CIGWL	site Web
2-30	Conventions collectives	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	20
GRI 3 – Enjeux importants (2021)			
3-1	Processus de détermination des enjeux importants	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport, Faire ce qui est juste, Bilan annuel 2023 – Établir les priorités adéquates, site Web de CIGWL	2, 3, Bilan annuel 2023 (p. 9-11), site Web
3-2	Liste des enjeux importants	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Stratégie, site Web de CIGWL	5, site Web
3-3	Gestion des enjeux importants	Voir l'index des normes thématiques pour l'approche de gestion de chaque enjeu important, site Web de CIGWL	26-29, site Web 1 , site Web 2

Normes thématiques		Section/Emplacement	Page/Lien
GRI 200 : Série de normes économiques			
201 – Rendement économique (2016)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Faire ce qui est juste, Stratégie, site Web de CIGWL	3, 5, site Web 1 , site Web 2
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – 2025 : CIGWL en chiffres, Tableaux de données, Bilan annuel 2025 – Points saillants du rendement de 2025, En action	4, 22, Bilan annuel (p. 6, 14-15)
201-2	Incidences financières, risques et occasions liés aux changements climatiques	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Établir la norme en matière de rendement environnemental responsable, Gestion des risques climatiques pour nos clients et nos locataires, Élaboration de stratégies résilientes aux changements climatiques, Améliorer l'efficacité opérationnelle	6, 8, 12
203 – Impacts économiques indirects (2016)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Stratégie, site Web de CIGWL	5, site Web 1 , site Web 2
203-1	Investissements dans les infrastructures et services soutenus	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – 2025 : CIGWL en chiffres, Bilan annuel 2025 – Points saillants du rendement de 2025, En action, Effet sur la collectivité : exécuter avec détermination, site Web de CIGWL	4, Bilan annuel (p. 6, 14-15, 18), site Web
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	Bilan annuel 2025 – Points saillants du rendement de 2025, Effet sur la collectivité : exécuter avec détermination, site Web de CIGWL	6, 18, site Web
204 – Pratiques d'approvisionnement (2016)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Stratégie, Bilan annuel 2025 – En place, site Web de CIGWL	5, Bilan annuel (p. 11), site Web 1 , site Web 2
205 – Lutte contre la corruption (2016)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Faire ce qui est juste, site Web de CIGWL	3, site Web
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Stratégie, Tableaux de données, Bilan annuel 2025 – En place, site Web de CIGWL	5, 22, Bilan annuel (p. 12), site Web
206 – Comportement anticoncurrentiel (2016)			
3-3	Approche de gestion	Site Web de CIGWL	site Web
206-1	Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel et pratiques antitrust et monopolistiques	En 2025, aucune action en justice de ce type n'a été intentée.	S. O.
GRI 300 : Série de normes environnementales			
302 – Énergie (2016)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport, Stratégie, Améliorer notre rendement en matière de développement durable, Améliorer l'efficacité opérationnelle, site Web de CIGWL	2, 5, 9, 12, site Web

Normes thématiques		Section/Emplacement	Page/Lien
302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	16-17
302-3/ CRE 1	Intensité énergétique	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Améliorer l'efficacité opérationnelle, Tableaux de données	12, 16
302-4	Réduction de la consommation d'énergie	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	16-17
303 – Eau et effluents (2018)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport, Stratégie, Améliorer notre rendement en matière de développement durable, Améliorer l'efficacité opérationnelle, Priorité continue à la conservation de l'eau et à la réduction des déchets, site Web de CIGWL	2, 5, 9, 12, 13, site Web
303-3	Prélèvement d'eau	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	18
303-5	Consommation d'eau	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Améliorer l'efficacité opérationnelle, Tableaux de données	12, 18
CRE 2	Intensité hydrique des bâtiments	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Améliorer notre rendement en matière de développement durable, Améliorer l'efficacité opérationnelle, Priorité continue à la conservation de l'eau et à la réduction des déchets, Tableaux de données, site Web de CIGWL	9, 12, 13, 18, site Web
305 – Émissions (2016)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport, Stratégie, Gestion des risques climatiques pour nos clients et nos locataires, Améliorer l'efficacité opérationnelle, site Web de CIGWL	2, 5, 8, 12, site Web
305-1	Émissions directes de gaz à effet de serre (GES) (type 1)	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	15
305-2	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) liées à l'énergie (type 2)	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	15
305-3	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) (type 3)	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	16
305-4/ CRE 3	Intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES)	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Gestion des risques climatiques pour nos clients et nos locataires, Améliorer l'efficacité opérationnelle, Tableaux de données, site Web de CIGWL	8, 12, 16, site Web
305-5	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	15-16
306 – Déchets (2020)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – À propos de ce rapport, Stratégie, Améliorer notre rendement en matière de développement durable, Améliorer l'efficacité opérationnelle, Priorité continue à la conservation de l'eau et à la réduction des déchets, site Web de CIGWL	2, 5, 9, 12, 13, site Web

Normes thématiques		Section/Emplacement	Page/Lien
306-3	Déchets générés	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Améliorer l'efficacité opérationnelle, Tableaux de données	12, 17
306-4	Déchets détournés de l'élimination	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	17
306-5	Déchets destinés à l'élimination	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	17
308 – Évaluation environnementale des fournisseurs (2016)			
3-3	Approche de gestion	Site Web de CIGWL	site Web 1 , site Web 2
GRI 400 : Série de normes sociales			
401 – Emploi (2016)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Stratégie, Bilan annuel 2025 – Prêts, site Web de CIGWL	5, Bilan annuel (p. 8-9), site Web 1 , site Web 2
401-1	Embauches de nouveaux employés et roulement du personnel	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	20-21
401-2	Avantages accordés aux employés à temps plein et non accordés aux employés temporaires ou à temps partiel	Site Web de CIGWL	site Web
403 – Santé et sécurité au travail (2018)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Faire ce qui est juste, Évaluations proactives en environnement, santé et sécurité, Bilan annuel 2025 – Prêts. site Web de CIGWL	3, 10, Bilan annuel (p. 9), site Web
403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données, site Web de CIGWL	19, site Web
403-8/ CRE 6	Représentation des travailleurs au sein des comités mixtes officiels de santé et de sécurité direction-travailleurs	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	19
403-9	Blessures liées au travail	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	19
404 – Formation et éducation (2016)			
3-3	Approche de gestion	Site Web de CIGWL	site Web
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par année par employé	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	21
404-2	Programmes de perfectionnement des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données, Bilan annuel 2025 – Prêts, site Web de CIGWL	21-22, Bilan annuel (p. 8-9), site Web
404-3	Pourcentage d'employés faisant l'objet d'évaluations régulières du rendement et du perfectionnement professionnel	Tous les employés de CIGWL participent à des évaluations du rendement de mi-année et de fin d'année avec leur responsable.	S. O.

Normes thématiques		Section/Emplacement	Page/Lien
405 – Diversité et égalité des chances (2016)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Stratégie, Code de conduite de la Great-West Lifeco Inc.	5, code de conduite (p. 24)
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données, site Web de CIGWL	20-21, site Web
406 – Non-discrimination (2016)			
3-3	Approche de gestion	Site Web de CIGWL – Code de conduite de la Great-West Lifeco Inc.	Code de conduite (p. 24)
406-1	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures correctives prises	En raison de l'envergure et de la nature des activités de CIGWL, celle-ci fait l'objet d'examen, d'enquêtes et de procédures administratives et civiles dans le cours normal des affaires. Ces questions sont traitées conformément à l'ensemble des lois, politiques, normes et lignes directrices applicables.	S. O.
410 – Pratiques de sécurité (2016)			
3-3	Approche de gestion	Site Web de CIGWL	site Web , voir la norme thématique 416, élément d'information 3-3
413 – Communautés locales (2016)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Stratégie, Bilan annuel 2025 – Effet sur la collectivité : exécuter avec détermination, site Web de CIGWL	5, Bilan annuel (p. 18), site Web
416 – Santé et sécurité des clients (2016)			
3-3	Approche de gestion	Site Web de CIGWL – Sûreté et sécurité des immeubles, Sûreté et sécurité	site Web 1 , site Web 2
416-1	Pourcentage des catégories importantes de produits et services pour lesquelles la santé et la sécurité sont évaluées aux fins d'amélioration	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	19
416-2	Nombre total d'incidents de non-conformité aux règlements et codes volontaires concernant les effets des produits et services sur la santé et la sécurité au cours de leur cycle de vie, par type de résultat	En raison de l'envergure et de la nature des activités de CIGWL, celle-ci fait l'objet d'examen, d'enquêtes et de procédures administratives et civiles dans le cours normal des affaires. Ces questions sont traitées conformément à l'ensemble des lois, politiques, normes et lignes directrices applicables.	S. O.
418 – Confidentialité des clients (2016)			
3-3	Approche de gestion	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Faire ce qui est juste, Bilan annuel 2025 – En place, site Web de CIGWL	3, Bilan annuel (p. 12), site Web
417 – Marketing et étiquetage/Étiquetage des produits et services (2016)			
CRE 8	Type et nombre de systèmes de certification, de notation et d'étiquetage en matière de durabilité pour la construction neuve, la gestion, l'occupation et le réaménagement	Réduire notre empreinte environnementale 2025 – Tableaux de données	18

Nous croyons à la
création de valeur
par la **construction de**
communautés durables
qui motivent, stimulent
et inspirent.

Commentaires

Nous vous encourageons à nous faire parvenir vos commentaires sur notre rapport sur l'empreinte environnementale. Veuillez adresser toute question ou tout commentaire concernant le contenu du présent rapport à :

Dahlia de Rushe

Directrice principale, Communications
dahlia.derushe@gwlra.com

Siège social

Conseillers immobiliers GWL inc.

33, rue Yonge, bureau 1000
Toronto (Ontario) M5E 1G4

Publié en juin 2026

Conception : [worksdesign.com](https://www.worksdesign.com)